

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE NESTLÉ

ont le pénible regret de faire part
du décès de

Roddy CHILD-VILLIERS

survenu le 3 juin 2014.

Nous garderons un souvenir ému
et reconnaissant de ce fidèle
collaborateur et collègue.

Profondément affligés par ce décès,
nous nous associons à la douleur
de sa famille et lui exprimons nos
sincères condoléances.